



# DELOCALISATION, PROCESSUS D'INCORPORATION D'INNOVATION, RAPPORTS NORD-SUD: LE PROBLEME BRESILIEN

Géraldo Nunès

► **To cite this version:**

Géraldo Nunès. DELOCALISATION, PROCESSUS D'INCORPORATION D'INNOVATION, RAPPORTS NORD-SUD: LE PROBLEME BRESILIEN. 2e Rencontres Internationales de Saint-Raphaël " TIC & Territoire : quels développements ? " 5 & 6 juin 2003, Jun 2003. sic\_00000875

**HAL Id: sic\_00000875**

**[https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00000875](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000875)**

Submitted on 30 Dec 2003

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003

**"DELOCALISATION, PROCESSUS D'INCORPORATION  
D'INNOVATION, RAPPORTS NORD-SUD:  
LE PROBLEME BRESILIEN"**

**Prof. Geraldo Nunes**

**UNIVERSITE FEDERALE DE RIO DE JANEIRO**

LAIOS/CNRS

Laboratoire d'Anthropologie des Institutions et des Organisations Sociales –

LEPONT

Laboratoire d'Etude Pour l'Ouverture aux Nouvelles Technologies –

UNIV de TOULON et du VAR

Compte tenu du nouveau contexte économique international dans lequel les entreprises doivent désormais évoluer, j'ai proposé pour ce Colloque « Tic & Territoire: quels développements ? » Une discussion à propos de la multiplicité des problèmes et des conséquences qui surviennent lors d'une décision de délocalisation des activités d'une entreprise du Nord vers un PVD de l'hémisphère sud. Pour illustrer notre point de vue, nous aborderons en passant quelques aspects particuliers du Brésil et de son secteur automobile.

En fait ce qui nous intéresse est d'analyser les impacts de ces processus de délocalisation sur le plan des possibilités d'incorporations d'innovations par le Pays en voie de Développement et, par conséquent, sur les perspectives de création des postes de travail susceptibles de relayer les technologies venant du Nord. Je dirai que dans les Pays en voie de développement, en général et pas seulement au Brésil, les conditions sociales et culturelles ne sont mêmes pas réunies, à l'heure actuelle, pour qu'on puisse parler des possibilités effectives d'incorporation d'innovation à la hauteur des besoins.

On observera tout de suite que les PVD ne se bénéficient presque jamais des créations de postes compétitifs lors de délocalisations de grandes firmes multinationales. Quand il y a création de ce type de poste suite à des délocalisations, ils sont réservés, pour la plupart, à des expatriés de l'hémisphère Nord. Et ce sont ces postes qui permettraient le déclenchement d'une dynamique d'incorporation d'innovations par les PVD. Il ne faut pas oublier que ce que j'appelle ici de PVD sont également des PBSFCT, c'est à dire des Pays à Bas Salaires et à Faibles Capacités Technologiques et peuvent donc offrir, soit disant, des possibilités de coûts de production plus compétitifs. On y reviendra sur cette question car le phénomène de délocalisation des grandes firmes est en train de provoquer, entre autres problèmes des guerres fiscales dévastatrices et fratricides au Brésil et dans le secteur

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003

automobile en particulier. Nous parlerons tout à l'heure de la délocalisation des usines Ford vers le Brésil.

En effet, actuellement les raisonnements stratégiques adoptées par les grands groupes multinationaux régissant les processus de décisions aboutissant à la délocalisation d'une partie des activités obéissent exclusivement à une logique unilatérale de court terme. On s'installe là où on peut trouver dans le court terme une manière de réduire ses coûts de production et on appelle cela de délocalisation pour faire un peu technique. Les raisonnements de ce type déterminent des vecteurs à sens unique car ils n'intègrent pas, à des rarissimes exceptions près, une logique bilatérale de long terme. Autant dire qu'ils ne considèrent pas les réalités socioculturelles locales. Ou comme dirait Nestor Garcia Canclini, avec la globalisation, nous avons affaire dans les PVD à des « Culturas Expulsadas de la Economía »<sup>1</sup>.

Ainsi, je présente ici quelques éléments de réflexion pour tenter de repenser la question de la délocalisation en y intégrant une composante culturelle. La question de la délocalisation, en effet, doit se donner en fonction de deux axes primordiaux que j'essaierai de résumer par la suite quitte à revenir après sur quelques points à partir des questions qui seront posées:

Un premier axe déterminé directement par le contexte général de l'actuelle globalisation des marchés. Lorsque l'on parle de décentralisation/délocalisation, on le fait en fonction de l'ensemble d'éléments interconnectés d'un commerce international totalement intégré et des marchés financiers en liaison permanente. En conséquence, la variable dette accumulée de l'ensemble des PVD intègre cet ensemble. Je dirai même qu'il s'agit d'un élément constitutif et déterminant de la globalisation néo-libérale contemporaine. Ce qui se passe en réalité sur le plan des processus de décision de délocalisation observés dans les entreprises est qu'on n'extrait pas toutes les conséquences de ce phénomène pour ce qui concerne les questions socioculturelles des pays destinataires des délocalisations. Comme je l'ai déjà dit, on reste exclusivement sur le plan d'une rationalité d'ordre purement économique. Rappelons ici quelques repères de ce premier axe qui à mon avis doivent entrer en ligne de compte si on veut intégrer les questions socioculturelles des Pays destinataires de délocalisation.

Commençons par ce qui a de plus simples à expliquer mais pas à le résoudre, malheureusement. Les Pays en voie de développement ont besoin d'argent pour s'équiper et, simultanément, se préparer à le faire. Bien sûr. Ils ont besoin des nouvelles technologies et les politiques de délocalisation peuvent en fournir. Mais ils ont besoin également de formation dans ces nouvelles technologies susceptibles de leurs donner la possibilité d'incorporer des innovations adaptées à leurs besoins. Et cela à un rythme compatible à leur dynamique culturelle et non pas uniquement en fonction des exigences de la concurrence internationale et des nouveaux mécanismes d'accumulation de capital inérents à la mondialisation.

J'avoue que je suis un peu sceptique à propos des politiques de délocalisation dans le sens Nord-Sud car les PVD n'en dispose pas de sources de financement pour s'équiper

---

<sup>1</sup> Canclini, N.G., *Latinoamericanos Buscando lugar en este siglo*, Paidós Estado y Sociedad n: 105, Buenos Aires, Argentina, 2002., p.79.

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003

des dispositifs capables de permettre l'incorporation d'innovations. Ils ont besoin de se faire financer dans ce domaine et il s'agit d'investissements dont le retour n'interviendra qu'à très long terme.. C'est presque une Lapalissade de dire ça. Mais, on peut ajouter; et ceci est moins évident, que si on disposait des sources de financement destinées à contribuer à l'incorporation d'innovations par les PVD on travaillerait aussi à la consolidation des marchés internes de ces derniers.

Or les Pays industrialisés ont besoin de marchés nouveaux. Ils doivent donc contribuer à la construction de ces marchés et non pas seulement à la construction d'usines délocalisées qui, bien souvent, ont, sur le plan local, un effet prédateur à la fois sur les marchés et sur la production. Une telle politique, loin de bénéficier uniquement les PVD, pourra également garantir certains emplois dans l'hémisphère nord.

La question du financement des processus d'incorporation d'innovations est donc posée. D'où peuvent venir les investissements nécessaires? Naturellement, ils ne peuvent pas venir des propres ressources des PVD puisqu'il s'agit, pour la plupart, des Pays fortement endettés. Mais, le problème se pose aussi pour les Pays industrialisés, eux aussi plus fortement endettés encore que les PVD. Voyons ce qui se passe effectivement en ce début de troisième millénaire en termes des réelles possibilités de financement d'investissements venant des Pays Industrialisés.

L'endettement mondial a progressé de manière vertigineuse en trente ans. Entre 1970 et 2001, la dette extérieure des Pays en voie de développement (PVD) a été multipliée par 35, tandis que la dette des Etats-Unis et des Pays Industrialisés l'a été par 10. En 2002, le montant total des dettes à l'échelle de la planète (environ 60 000 milliards de dollars) représentait près du double du produit mondial brut annuel et 10 fois le volume mondial annuel des exportations de marchandises. Ceci dit, contrairement à une idée reçue, la dette extérieure totale des 187 Pays en voie de développement (Russie et Chine incluses), estimée à environ 2 500 milliards de dollars, ne représente qu'une partie marginale des dettes globales.

Ce qui est important ici est de dire que l'ensemble de l'endettement mondial a progressé de façon spectaculaire mais l'accès aux marchés est resté restreint aux habitants des pays industrialisés malgré la vertigineuse croissance des populations des PVD au cours de ces trente dernières années. En fait, les mécanismes proposés par les organismes internationaux pour le remboursement des dettes de PVD ne font qu'aggraver la situation sociale des pays concernés et créer de dettes nouvelles. Des dettes d'ordre financier et économique mais, plus grave encore, des dettes d'ordre social dont le remboursement est devenu pratiquement impossible dans les trente années à venir.

Pour bien fixer le problème voyons rapidement quelques chiffres. Comme on a déjà vu, ce sont les Pays industrialisés le plus endettés en valeurs absolues et on peut citer l'exemple des Etats-Unis, à cet égard, extrêmement significatif car en chiffres absolus, avec 29 000 milliards de dollars de dettes (dont 3 400 milliards de dette extérieure), les Etats-Unis représentent de loin l'économie la plus endettée du monde. Et la récente Guerre contre l'Irak n'a pas arrangé les affaires sur ce plan là. C'est le moins qu'on puisse dire car la dette du trésor américain, et rien que celle là, atteindra le plafond de 6 400 milliards de dollars au cours de 2003. Pour vous donner un ordre de grandeur, cette valeur est égale à peu près à dix fois le PNB brésilien.

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003

En plus, il n'est pas inutile de signaler qu'en 2001, la dette publique externe de tous les pays en voie de développement, où il est bon de le rappeler ici, vivent 85% de la population de la planète, atteint environ 1 600 milliards de dollars, soit le double seulement de la seule dette publique de la France avec ses 63 millions d'habitants et moins de 10 % de celle de l'ensemble des pays industrialisés qui monte à 18 000 milliards de dollars et ne représente que 15% de la population de la planète. Dans un tel contexte, il est un peu compliqué de trouver des ressources pour financer les investissements nécessaires aux processus d'incorporation d'innovations dont les pays en voie de développement ont si besoin. On se contente simplement des politiques de délocalisation visant une amélioration à court terme des performances financières des grands groupes multinationaux. Bien plus que de l'argent, il faut de la volonté politique. C'est le moins qu'on puisse dire.

Je pense qu'une rencontre comme celle-ci peut contribuer au débat sur la question, La Communauté International pouvait travailler dans le sens d'une politique de pardon de la dette des Pays en voie de développement si la situation géopolitique actuelle le permettait, car il faut remarquer aussi que le processus actuel d'internationalisation des économies nationales, par les moyens institutionnels de pression tels que FMI, BID, etc., impose, aux économies périphériques des PVD, comme je déjà signalé, un ensemble de règles d'adaptation à la nouvelle réalité. Cet ensemble est conçu de manière à tenir compte des intérêts des Pays Industrialisés exclusivement, ignorant totalement les réalités socio-économiques situées des PVD.

Les conséquences des transformations de l'ordre géopolitique mondial sont à l'origine, par exemple, de l'échec récent des négociations pour la consolidation du Marché Commun en Amérique Latine, le Mercosud. Ce dernier pouvait, en effet, jouer un rôle important dans le processus d'incorporation d'innovation dans la région du cône sud de l'Amérique à travers des politiques communes d'intégration. Néanmoins, les élites entrepreneuriales des Pays membres du Mercosud, dans l'espoir d'obtenir des plus grands bénéfices à court terme à partir d'une intégration plus radicale à l'économie mondialisée ont choisi un autre chemin.

Elles ont, au contraire, adopté une politique d'ouverture commercial et de privatisation tous azimuts et, de la sorte, ont déclenché une désorganisation sans précédentes des économies des Pays concernés rendant difficile l'implantation des réseaux locaux d'incorporation d'innovation capables de relayer et répercuter à de coûts raisonnables les innovations venues du Nord. L'espoir d'une entrée massive des capitaux qui pouvait déclencher un processus rapide d'incorporation d'innovations s'est vite frustré et les crises sociales déjà installées dans ces pays se sont encore aggravées de manière tragique comme en Argentine l'année dernière.

En fait, ce qu'on peut très bien appeler par mondialisation de la pauvreté s'accompagne d'une restructuration des économies nationales ainsi que d'une redéfinition de leur rôle dans le nouvel ordre économique mondial. Quand la « médecine économique » du FMI est appliquée simultanément et de manière uniforme dans un grand nombre de pays, elle aboutit en quelque sorte à une mondialisation du chômage. Cette création de réserves de main-d'œuvre favorise à son tour la délocalisation d'une partie importante de la base industrielle des pays développés vers les pays à faibles salaires. Que se passe-t-il quand ces réformes sont appliquées en même temps dans un grand nombre de pays ?

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003

Dans une économie mondiale interdépendante, la « somme des ajustements appliqués au niveau de chaque pays contribue en quelque sorte à une « mondialisation des réformes » ayant pour conséquence de pousser l'économie mondiale dans l'abîme. Le développement de l'industrie d'exportation à main-d'œuvre bon marché dans le Tiers Monde est accompagné de fermetures d'usine dans les pays développés. Depuis les années 1980, tous les secteurs de l'économie occidentale ainsi que toutes les catégories de travailleurs sont affectés par la délocalisation/restructuration et fermeture d'usines.

Telle quelle, «La globalisation libérale n'est pas une logique de mise en valeur de territoire. Actuellement, si le territoire joue un rôle dans la localisation des entreprises, c'est en fonction des avantages qu'elles y trouvent et non pas en fonction des impératifs du développement local. Que des avantages plus substantiels apparaissent ailleurs et les délocalisations ne se font pas attendre »<sup>2</sup>. Sur ce plan on compte d'innombrables exemples. Rien que sur le secteur automobile on peut citer Renault fermant l'usine moderne de Vilvoorde en Belgique pour se délocaliser vers Curitiba au Brésil et y installer une usine de pièces détachées pour approvisionner l'ensemble des marchés d'Amérique. C'est aussi Ford quittant Porto Alegre pour se rendre à Salvador et ainsi se bénéficier d'une véritable guerre fiscale que se sont livrées deux provinces d'un même Pays, en l'occurrence le Brésil. Mais, la logique de la globalisation néo-libérale est également EDF lorsqu'elle délocalise ses investissements, porte le contrôle de sa filiale LIGHT brésilienne de 64,8% à 94,2% et affiche une perte de 715 millions d'euros en 2002. Et tout cela au nom de la recherche d'une meilleure rentabilité des investissements. On peut citer également l'exemple de l'Argentine où l'effondrement de l'économie et du Peso l'année dernière a provoqué un effet dépressif sur les bilans des groupes français installés là bas comme Suez, Carrefour, Renault, TotalFinaElf.

Le deuxième axe concerne plus spécifiquement le traitement localisé que doit recevoir la délocalisation dans chaque cas particulier. Comment faire en sorte que les Pays d'économie périphérique ne se transforment pas en réserve de main d'œuvre bon marché et en «musées» de technologies obsolètes? Autrement dit comment délocaliser vers les sud et en même temps contribuer à la construction d'un marché local consistant et durable de manière à ce que les PVD puissent à terme absorber les biens et services originaires des Pays Industrialisés? Nous pensons que la seule possibilité est de travailler dans le sens d'un modèle d'incorporation d'innovations par les PVD qui tiennent compte de leurs spécificités sociales, économiques et culturelles.

Ainsi le territoire objet de délocalisation devenir un lieu d'apprentissage collectif<sup>3</sup> et faciliter l'implantation des réseaux d'échanges de représentations. la délocalisation, décidée en fonction d'une logique bilatérale de long terme peut mettre en place des dispositifs cognitifs permettant une interaction entre deux cultures organisationnelles. Le territoire local prendrait la forme d'une construction sociale régie par des logiques d'interaction entre deux cultures et non déterminé seulement par une logique de court terme d'ordre purement économique.

---

<sup>2</sup> Passet, R., *L'Argent Devenu mesure de l'Homme*, in: Agir Local, Penser Global, Coll. Mille et Une Nuits, ed. Arthème Fayard, Paris, 2000, p.19

<sup>3</sup> Colletis;G., Pecqueur, B., *Intégration des Espaces et quasi-Intégration des Firmes: vers des nouvelles rencontres Productives?* in: Revue d'Economie Régionale et Urbaine, n° 3, 1993.

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003

Dans cet esprit, on pourra peut-être proposer des analyses concernant, par exemple, le coût des indemnités fiscales dont les entreprises bénéficient au Brésil surtout dans le secteur automobile. Je parlais à l'instant de Ford et de sa politique de délocalisation pratiquée au Brésil. A la fin de l'année 2000, Ford, sans aucun souci d'éthique ou de respect à l'égard de l'autre s'est littéralement mise aux enchères de façon à obtenir un maximum de subventions fiscales lors du processus qui allait décider pour le maintien des usines à Rio Grande do Sul ou pour le déménagement vers l'état de Bahia au Nord-Est.

La guerre fiscale provoquée par cet épisode est une bonne illustration du problème auquel je fais allusion ici. A aucun moment les directeurs locaux et internationaux de la marque ne se sont posés la question de savoir si le Brésil allait se bénéficier d'une technologie nouvelle et quel serait l'intérêt de la société brésilienne dans cette affaire. Si, des questions de nature socioculturelles pour ce qui concerne les processus d'incorporation d'innovation ont été considérées.

En plus, les ressources de cette subvention auraient pu également servi à d'autres finalités. La construction d'écoles, hôpitaux, réseaux d'assainissement, par exemple. En fait, on ne s'est pas posée la question de savoir si la technologie achetée avec les subventions fiscales bénéficie effectivement, sinon le Pays, du moins l'un de deux états concernés. Et on n'a même pas pris la peine de calculer le coût réel de chaque poste crée par Ford pour savoir si, compte tenu du profil des postes, le Pays récepteur y gagnerait effectivement quelque chose. Au début, j'ai parlé des postes compétitifs, n'est pas. Et bien, à ma connaissance le secteur automobile n'est plus en mesure actuellement de créer des postes compétitifs lorsqu'il s'agit d'opérations de délocalisation.

En résumé. Délocalisation géographique. Oui, bien sûr, mais aussi, délocalisation des points d'observation, des axes de perception et de représentation et surtout, délocalisation accompagnée de reconnaissance des différences. Et là nous revenons à des problèmes d'ordre purement communicationnel. Comment fait-on avec la délocalisation à la réception ?

Il faut construire de modèles munis de dispositifs de reconnaissance de la perception du destinataire de la délocalisation. Il faut un compromis acceptable pour les deux parties. La délocalisation, a mon avis, est une opération de partenariat. Nous vivons dans un monde pluriel, comme le dit, entre autres, Dominique Wolton. La diversité culturelle est partout et il faut en tenir compte lorsque l'on parle de délocalisation car la culture et là je cite encore Wolton, c'est la liberté, la religion, la conception que l'on a du monde. Et la délocalisation doit tenir compte des réalités de deux pôles intéressés et non pas seulement des questions d'ordre exclusivement économique liées aux Pays et aux groupes multinationaux délocalisateurs.

Autrement dit, il faut faire en sorte que les capacités d'absorption puissent évoluer au même rythme des progrès technologiques. Et on peut le faire à condition de travailler la délocalisation de manière simultanée à un travail de développement des capacités d'incorporation d'innovations qui respectent et considèrent les spécificités socioculturelles locales.

N'oublions pas que les hommes seront toujours prêts à se battre pour ses propres valeurs, ses identités et ses représentations dont les vecteurs sont les nations, les langues, les cultures, les systèmes philosophiques et les religions. Nous sommes condamnés avec la mondialisation de l'information et de la communication à être beaucoup plus

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003

respectueux à l'égard systèmes de valeurs différents des nôtres comme nous n'avons jamais été dans le passé.

A mon avis, nous allons tout droit vers des crises encore plus graves et plus tragiques que celles d'aujourd'hui si les firmes multinationales du nord s'obstinent à délocaliser géographiquement ses activités sans délocaliser également leurs modes de pensée, leurs représentations de l'autre et leurs discours.